

AVIS PUBLIC

Édition du 26 août 2023

AVIS DE PROMULGATION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 1244-2023

AVIS PUBLIC est donné :

1. Que lors d'une séance tenue le 21 août 2023, le conseil municipal de la Ville a adopté le règlement intitulé : « Règlement numéro 1244-2023 modifiant le Règlement numéro 1885-1990 sur la circulation, le stationnement et la sécurité publique afin d'ajouter la localisation des bornes de recharge sur rue destinées aux véhicules électriques ».
2. Que ledit règlement est déposé à mon bureau, situé à l'hôtel de ville, 87, rue Principale, Granby, Québec, où toute personne intéressée peut en prendre connaissance.
3. Que ledit règlement entre en vigueur selon la loi.

Donné à Granby, ce 25 août 2023.

La greffière,

M^e Stéphanie Déraspe